



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00920

Numéro SIREN : 780 129 987

Nom ou dénomination : RENAULT s.a.s

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2013 sous le numéro de dépôt 35919

**RENAULT s.a.s.**  
Société par actions simplifiée au capital de 533.941.113 euros  
Siège social : 13/15, quai Le Gallo  
92100 – Boulogne-Billancourt  
780 129 987 RCS Nanterre

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 30 AVRIL 2013**

\*\*\*\*\*

Le 30 avril 2013,

A 18 heures 15,

La soussignée, RENAULT SA, société anonyme au capital de 1.126.701.902,04 euros, dont le siège social est 13/15 quai Le Gallo à Boulogne-Billancourt (92100), identifiée sous le numéro 441 639 465 RCS Nanterre et représentée par Monsieur Carlos Ghosn, agissant en qualité d'associé unique (l'« Associé Unique ») de la société RENAULT s.a.s.,

A pris les décisions exposées ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- 1) Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2012 ;
- 2) Affectation du résultat de l'exercice 2012 ;
- 3) Approbation de la convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclue par la Société avec Nissan
- 4) Renouvellement du mandat d'un administrateur - Madame de La Garanderie ;
- 5) Renouvellement du mandat d'un administrateur - Monsieur Alain Belda ;
- 6) Nomination d'un nouvel administrateur - Mademoiselle Yuriko Koike ;
- 7) Renouvellement d'un administrateur représentant les salariés actionnaires - Monsieur Benoît Ostertag ;
- 8) Prise d'acte de la nomination d'un nouvel administrateur représentant l'Etat - Monsieur David Azéma ;
- 9) Prise d'acte de la nomination d'un nouvel administrateur représentant l'Etat - Monsieur Pascal Faure ;
- 10) Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant ;

A titre ordinaire :

- 11) Pouvoir pour accomplir les formalités

## DECISIONS

../..

### **Quatrième décision** (*Renouvellement du mandat d'un administrateur*)

L'Associé Unique renouvelle le mandat d'administrateur de Madame de La Garanderie, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

### **Cinquième décision** (*Renouvellement du mandat d'un administrateur*)

L'Associé Unique renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Alain Belda, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

### **Sixième décision** (*Nomination d'un nouvel administrateur – représentant Nissan*)

L'Associé unique nomme, en remplacement de Monsieur Takeshi ISAYAMA, dont le mandat arrive à échéance, Madame Yuriko KOIKE, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

### **Septième décision** (*Renouvellement du mandat d'un administrateur - représentant les salariés actionnaires*)

L'Associé Unique renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Benoît Ostertag, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

### **Huitième décision** (*Nomination d'un nouvel administrateur – représentant de l'Etat*)

L'Associé Unique, prend acte de la nomination de Monsieur David AZEMA, désigné par arrêté en date du 26 septembre 2012, publié au Journal Officiel du 2 octobre 2012, en qualité d'administrateur représentant de l'Etat. Monsieur David AZEMA succède à Monsieur Alexis KOHLER pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### **Neuvième décision** (*Nomination d'un nouvel administrateur – représentant de l'Etat*)

L'Associé Unique, prend acte de la nomination de Monsieur Pascal Faure, désigné par arrêté en date du 12 février 2013, publié au Journal Officiel du 16 février 2013, en qualité d'administrateur représentant de l'Etat. Monsieur Pascal Faure succède à Monsieur Luc ROUSSEAU pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### **Dixième décision** (*Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant*)

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte du départ en retraite de Monsieur Gabriel GALET, nommé en qualité de

Commissaire aux comptes suppléant de la Société par l'Assemblée générale du 29 avril 2008 et de son impossibilité de poursuivre cette fonction.

En conséquence, l'Associé Unique, nomme, en remplacement de Monsieur Gabriel GALET :

- la société Auditex  
1-2 Place Des Saisons - Paris La Défense 1  
92400 Courbevoie

en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant, et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

**Onzième décision** (*Pouvoirs*)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

---

RENAULT SA,  
Représentée par M. Carlos Ghosn

---

Certifié conforme par :

Anne-Sophie Le Lay

Directeur Juridique

Fait à Boulogne le 29/10/2013

**CERTIFIÉ CONFORME**